



**Programmes des  
Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. : Générale  
5 septembre 2005

Français  
Original : Anglais



**Septième réunion de la Conférence des Parties à  
la Convention de Vienne pour la protection de  
la couche d'ozone**

**Dix-septième réunion des Parties au  
Protocole de Montréal relatif à des  
substances qui appauvrissent la couche  
d'ozone**

**Dakar, 12-16 décembre 2005**

**Ordre du jour provisoire de la septième réunion de la Conférence  
des Parties à la Convention de Vienne et de la  
dix-septième réunion des Parties au Protocole de Montréal**

**I. Segment préparatoire (12-14 décembre 2005)**

1. Ouverture du segment préparatoire :
  - a) Déclaration d'un représentant du Gouvernement sénégalais;
  - b) Déclaration du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour du segment préparatoire;
  - b) Organisation des travaux.
3. Examen des questions concernant la Convention de Vienne et des questions concernant à la fois la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal :
  - a) Etat de ratification de la Convention de Vienne, du Protocole de Montréal et des Amendements au Protocole de Montréal;
  - b) Présentation et examen du rapport de la sixième réunion des Responsables de recherches sur l'ozone à la Convention de Vienne;

K0582732 280905

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

- c) Rapports financiers et budgets des Fonds d'affectation spéciale de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone;
  - d) Rapport du Secrétariat de l'ozone sur le Fonds d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observations systématiques dans le cadre de la Convention de Vienne, et dispositions institutionnelles prises pour donner suite à la décision VI/2 de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne.
4. Examen des questions concernant le Protocole de Montréal :
- a) Demandes de dérogation pour utilisations essentielles pour 2006 et 2007;
  - b) Examen des questions concernant le bromure de méthyle :
    - i) Présentation et examen du rapport supplémentaire du Comité des choix techniques pour le bromure de méthyle pour 2005, portant notamment sur les demandes de dérogation pour utilisations critiques des Parties pour 2006 et 2007;
    - ii) Examen du Manuel sur les demandes de dérogation pour utilisations critiques comportant les hypothèses standard proposées pour l'examen des futures demandes de dérogation pour utilisations critiques;
    - iii) Dérogations pluriannuelles pour l'utilisation du bromure de méthyle;
    - iv) Utilisations du bromure de méthyle en laboratoire et à des fins d'analyse;
    - v) Récupération, recyclage et destruction du bromure méthyle utilisé pour la fumigation des locaux;
  - c) Reconstitution du Fonds multilatéral :
    - i) Présentation et examen du rapport supplémentaire de l'Equipe spéciale sur la reconstitution du Fonds multilatéral, du Groupe de l'évaluation technique et économique;
    - ii) Mécanisme à taux de change fixe pour la reconstitution du Fonds multilatéral;
  - d) Agents de transformation;
  - e) Examen du rapport supplémentaire découlant des délibérations du Groupe de travail à composition non limitée sur l'action à mener pour enrayer l'appauvrissement de la couche d'ozone, envisagée dans le rapport d'évaluation spécial conjoint du Groupe de l'évaluation technique et économique et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat;
  - f) Prévention du commerce illicite de substances qui appauvrissent la couche d'ozone;
  - g) Incidences techniques et financières d'une destruction écologiquement rationnelle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone;
  - h) Questions administratives concernant le Groupe de l'évaluation technique et économique;
  - i) Utilisations du tétrachlorure de carbone en laboratoire et à des fins d'analyse;
  - j) Dates des futures réunions relatives au Protocole de Montréal;
  - k) Directives concernant la divulgation des intérêts des groupes tels que le Groupe de l'évaluation technique et économique et ses Comités des choix techniques;
  - l) Examen de la composition des organes du Protocole en 2006 :
    - i) Membres du Comité d'application;

- ii) Membres du Comité exécutif du Fonds multilatéral;
- iii) Coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée.
- m) Questions examinées par le Comité d'application concernant le respect du Protocole et la communication des données par les Parties;
- n) Proposition de la Communauté européenne visant à ajuster le Protocole de Montréal;
- o) Proposition de la Communauté européenne visant à amender le Protocole de Montréal.

5. Questions diverses.

## II. Segment de haut niveau (15-16 décembre 2005)

1. Ouverture du segment de haut niveau :
  - a) Déclaration de bienvenue d'un représentant du Gouvernement sénégalais;
  - b) Déclaration du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - c) Déclaration du Président de la sixième Conférence des Parties à la Convention de Vienne;
  - d) Déclaration du Président de la seizième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
  - e) Allocution concernant la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de Vienne;
  - f) Présentation des prix décernés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale pour récompenser les contributions exceptionnelles à la Convention de Vienne.
2. Questions d'organisation :
  - a) Election du Bureau de la septième Conférence des Parties à la Convention de Vienne;
  - b) Election du Bureau de la dix-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
  - c) Adoption de l'ordre du jour de la septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la dix-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal;
  - d) Organisation des travaux;
  - e) Pouvoirs des représentants.
3. Exposés des Groupes d'évaluation sur leurs travaux en cours et les préparatifs de l'évaluation qui aura lieu en 2006.
4. Exposé du Président du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal concernant les travaux du Comité exécutif, du secrétariat du Fonds multilatéral et des organismes d'exécution du Fonds.
5. Déclarations des chefs de délégation.
6. Rapport des Coprésidents du segment préparatoire et examen des décisions recommandées pour adoption à la septième Conférence des Parties à la Convention de Vienne et à la dix-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
7. Dates et lieu de la huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la dix-huitième réunion des Parties au Protocole de Montréal.

8. Questions diverses.
  9. Adoption des décisions concernant la Convention de Vienne par la septième Conférence des Parties à la Convention de Vienne.
  10. Adoption des décisions concernant le Protocole de Montréal par la dix-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
  11. Adoption du rapport de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne sur les travaux de sa septième réunion et du rapport de la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
  12. Clôture de la réunion.
-